



PALLUD INFO(S)  
Dec. 2025 | n° 20



## EDITO

Une année de plus s'achève, nous rapprochant un peu plus de l'échéance municipale, puisque les prochaines élections auront lieu les **15 et 22 mars 2026**. Dans mon édito de l'an dernier, j'évoquais une situation nationale et internationale peu reluisante. Un an plus tard, le constat est malheureusement le même, voire pire : **une situation internationale de plus en plus tendue**, et **un contexte national désolant**, où des élus de tous bords, déconnectés des réalités territoriales et des préoccupations essentielles de la population, semblent n'avoir qu'un seul objectif : leur réélection.

Pourquoi ne pas imposer, **au niveau national comme c'est déjà le cas pour les collectivités**, l'obligation d'un budget équilibré, avec des dépenses égales aux recettes et sans déficits abyssaux ?

Sans tomber dans l'autosatisfaction, **l'équipe en place peut légitimement être fière du travail accompli durant ce mandat**.

Plusieurs réalisations majeures ont vu le jour :

- La **rénovation complète du toit de l'église**,
- La **construction de la nouvelle école**, chantier phare de ce mandat,
- La **vente de l'ancienne école** pour une reconversion en logements,
- La **création d'un city Park**,
- La **mise en sécurité de la Route de Bongain et de la Biolle**, avec l'aménagement d'un chemin piéton et l'installation de ralentisseurs,
- L'**installation d'un dôme dans la cour de l'école**, pour protéger les enfants du soleil et de la pluie,
- La **rénovation de la terrasse de la salle communale**,
- La **construction d'un nouveau four à pain**,
- L'**installation de panneaux photovoltaïques** sur le toit de la salle communale, réduisant ainsi la facture d'électricité,
- Les **travaux au cimetière**, avec la récupération de plusieurs tombes, la création d'un jardin du souvenir et de deux columbariums,
- Le **passage en LED des lampadaires des parkings**,
- Ainsi que divers **travaux d'entretien des routes**.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les élus qui ont contribué à ces réalisations.

Après **deux mandats d'adjoint** (dont un de sept ans) et **deux mandats de maire**, soit **25 ans au service de la collectivité**, j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections. Il est temps de laisser la place à une nouvelle équipe, porteuse de **nouvelles idées** et, je l'espère, d'une **grande motivation**. Cette fonction a été pour moi **extrêmement enrichissante**, à bien des égards : comprendre le fonctionnement d'une municipalité, décider des grands travaux, gérer au mieux le budget communal, ou encore travailler avec une équipe municipale, salariés et élus. Les **relations humaines** ont également été une source de satisfaction, qu'il s'agisse des échanges avec la population, le personnel communal ou les élus de notre commune et des communes voisines.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers **l'ensemble du personnel communal**, pour leur dévouement et leur motivation, ainsi qu'à tous les élus qui m'ont accompagné durant ces années.

Je vous souhaite à toutes et à tous **d'excellentes fêtes de fin d'année**, en famille ou entre amis, ainsi qu'une **très belle année 2026**, remplie de joie et de bonheur.

James Dunand-Sauthier / Maire de Pallud

## Rentrée 2025/2026

Déjà la 5<sup>ème</sup> rentrée scolaire dans les nouveaux locaux. Tout le monde a pris ses marques. Les enseignantes et le personnel communal forment une équipe stable, soudée et complémentaire pour accueillir **65 petits pallurains**.

- ⇒ 2021-2022 : **64**
- ⇒ 2022-2023 : **66**
- ⇒ 2023-2024 : **70**

La Mairie a profité de l'été pour effectuer quelques travaux de peinture. Et nous venons de passer commande de matériel de motricité. Nous réfléchissons au remplacement du sol dans le petit parc attenant à l'école qui est utilisé à la fois par l'école et par les pallurains en dehors du temps scolaire.

Dans le cadre du projet d'école, les écoliers encadrés par leurs institutrices ont organisé une **rencontre avec quelques enfants de l'institut médico éducatif d'Albertville**. Ceux-ci sont venus accompagnés de leurs éducatrices et psychologues. C'était l'occasion d'apprendre le vivre ensemble, d'accepter et de comprendre la différence lors d'un atelier **arts plastiques**. Tout s'est très bien passé et d'autres rencontres vont être programmées.

Ce début d'année a été également marqué par la 5<sup>ème</sup> édition de la nuit des lutins organisée par Marylou pour les moyennes et grandes sections. Un moment important pour les plus petits d'investir l'école pour un repas et une soirée avec animation et une nuit loin des parents. Le tout encadré par la maîtresse et le personnel encadrant du périscolaire à titre bénévole.

Au deuxième trimestre place au ski pour les plus grands et le patinage pour les plus petits (financement APE).

Puis au troisième trimestre : piscine pour l'ensemble de l'école (financement Mairie).

Kermesse du 17 juin 2025



Four



Planches apéritives



## 2024/2025

### Une belle année

L'Association des Parents d'Élèves de Pallud a encore vécu une année riche en convivialité et en événements réussis ! En Avril, le traditionnel four à pain a une nouvelle fois fait chauffer la pâte, avec près de 400 pizzas préparées par des parents plus motivés que jamais. Une belle mobilisation qui confirme l'attachement de chacun à ce moment de partage. Pour clôturer l'année en beauté, la kermesse s'est tenue le mardi 17 juin. Les enfants ont offert un spectacle poétique et étoilé, sur le thème du ciel et des étoiles, devant un public conquis. La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur autour de planches apéritives et de délicieux gâteaux faits maison, généreusement apportés par les familles. Avec une météo radieuse et une terrasse pleine à craquer, cette soirée fut un véritable succès !

Classe de mer CM1 CM2 2024-2025



## 2025/2026



**Fête de Noël le 6 décembre 2025** (vente de sapins, repas à emporter ou déjeuner sur place, petite chorale des élèves de l'école de musique & Danse Arlysère et autres petites animations ...)



**Vente d'agrumes jeudi 11 décembre 25 et jeudi 15 janvier 26** (Nouveauté cette année, 2 livraisons possibles).



**Vente à emporter le dimanche 29 mars 2026** avec possibilité de repas sur place (jambons grillés à la broche par un papa de l'école et gratin dauphinois)



**Four à pain du printemps le samedi 30 mai 2026**



**Kermesse le samedi 27 juin 2026** en lien avec l'école

### Nouveau bureau de l'APE

MARIIS Laetitia : présidente  
 RAMBOUX Lucie : vice-présidente  
 DELEGLISE Nicolas : trésorier  
 UNAL Sébastien : Vice trésorier  
 PAUTOT Coralie : secrétaire

## Travaux

Une conduite de gaz haute pression traverse partiellement la commune de Pallud.

**Natran** qui en est le gestionnaire nous demande de communiquer certaines informations. Le réseau gaz haute pression est enterré. Des balises jaunes indiquent sa présence. Dans la bande de servitude, il est interdit de modifier le profil du terrain, de faire une construction, de planter des arbres avec une hauteur supérieure à 2,7m.

**Tous les travaux doivent être déclarés,**

- Travaux de construction
- Travaux de terrassement
- Modifications de profil de terrain
- Prélèvements de terre par carottage
- Pose de piquets
- Plantation d'arbres

Avant d'entreprendre des travaux, il faut consulter le **guichet unique**, faire une déclaration de projet de travaux (DT) ou d'intention de commencement de travaux (DICT), attendre la réponse de **Natran** avant tout démarrage de travaux.

## Voirie

Les travaux d'entretien de la voirie communale ont été fait.

Pas de gravillonnage cette année, seulement le bouchage de nids de poules, et remise en forme et goudronnage du chemin des Molières suite à un affaissement important mais stabilisé.

Remise en état de l'éclairage public dans le chef-lieu, mise en place d'une horloge astronomique qui assure automatiquement l'allumage à la tombée de la nuit, l'éclairage s'éteint automatiquement à 23h.

## Urbanisme

Vous pouvez effectuer dorénavant les procédures courantes d'urbanisme en ligne (déclaration préalable, permis de construire, etc. via le lien suivant :

<https://rgd.pu.sirap.com/073196/connexion>

## Cimetière

D'importants travaux ont été réalisés au cimetière cette année. Avec en premier lieu la récupération de plusieurs tombes et caveaux abandonnés et arrivés en fin de concession.

Et en second, l'installation de 2 nouveaux columbariums de 6 places chacun et d'un jardin du souvenir. Une nouvelle grille tarifaire a été votée au conseil municipal du 30 octobre dernier.

CIMETIÈRE	Tarifs 2026
<b>CONCESSIONS EMPLACEMENTS</b>	
<b>Concession simple (1.00 m x 2.50 m)</b>	
30 ans	480,00 €
50 ans	850,00 €
<b>Concession double (2.00 m x 2.50 m)</b>	
30 ans	680,00 €
50 ans	1 190,00 €
<b>CAVEAUX</b>	
<b>Caveau 6 places</b>	2 600,00 €
<b>Caveau 3 places</b>	1 900,00 €
<b>Caveau 6 places (ancien - revente)</b>	1 800,00 €
<b>Caveau 4 places (ancien - revente)</b>	1 350,00 €
<b>Caveau 2 places (ancien - revente)</b>	950,00 €
<b>COLUMBARIUMS - CONCESSIONS</b>	
<b>Columbarium n°1 - Ancien monument (9 cases) 2 urnes selon format</b>	
Case béton, la plaque amovible, gravure à la charge du demandeur	
30 ans	460,00 €
50 ans	650,00 €
<b>Columbariums n°2 et n°3 - Nouveaux (6 cases x 2) - 2 urnes de 20 cm</b>	
Case marbre, la plaque amovible, gravure à la charge du demandeur	
30 ans	560,00 €
50 ans	790,00 €
<b>JARDIN DU SOUVENIR</b>	
Dispersion des cendres	Gratuit
Plaque pour gravure	35,00 €



Mairie de Pallud ©Florence CODECCO

# Budget

COMPTE ADMINISTRATIF 2024				
BUDGET	Résultat exercice 2023	Part affectée aux investissements en 2024	Résultat exercice 2024	Résultat de clôture 2024
Investissement	12 146,16 €	- €	- 123 349,60 €	- 111 203,44 €
Fonctionnement	244 902,42 €	- €	136 937,26 €	381 839,68 €
<b>TOTAL</b>	<b>257 048,58 €</b>	<b>- €</b>	<b>13 587,66 €</b>	<b>270 636,24 €</b>

## Commentaires budget 2025

Les principaux investissements pris en compte sur le budget 2025 sont :

- La construction et l'aménagement d'un City Park
- La construction d'un nouveau four à pain à proximité de la salle communale
- Concernant la voirie, de gros travaux ont été réalisés en mai dans l'impasse de Renovel pour canaliser les eaux de pluie
- La reprise de plusieurs glissements de terrains suite à de fortes pluies : (Route de la Biolle, Route des Combets, Route de Lançon, Chemin du Chosal)
- La réalisation d'une cunette en enrobé Route de la Biolle
- La rénovation et l'embellissement du terrain de boules
- Les travaux dans le cimetière, récupération de tombes abandonnées et installation d'un nouveau columbarium



⇒ Pour l'année civile 2025, le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 577 337 €uros, le budget d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 428 904 €uros. Soucieux de la bonne gestion des finances communales, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, les taux d'imposition, principalement concernant la taxe foncière n'ont pas été augmentés.

# Budget

<b>BUDGET FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisé 2024</b>	<b>Budget 2025</b>
Charges à caractère général	366 110,00 €	95 700,00 €	311 987,00 €
Charges de personnel	180 200,00 €	175 850,00 €	184 300,00 €
Atténuations de produits	9 200,00 €	6 120,00 €	8 200,00 €
Autres charges de gestion courante	39 500,00 €	32 670,00 €	36 100,00 €
Virement section investissement	60 250,00 €		13 500,00 €
Charges financières	16 000,00 €	13 910,00 €	15 000,00 €
Autres charge diverses	8 250,00 €	5 507,23 €	8 250,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>679 510,00 €</b>	<b>329 757,23 €</b>	<b>577 337,00 €</b>
<b>BUGET FONCTIONNEMENT RECETTES</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisé 2024</b>	<b>Budget 2025</b>
Excédent antérieur reporté	244 900,00 €		156 636,24 €
Produits des services	41 700,00 €	46 000,00 €	44 300,00 €
Impôts et taxes	119 200,00 €	152 500,00 €	118 400,00 €
Fiscalité locale	215 000,00 €	192 000,00 €	194 000,00 €
Dotations et participations	54 700,00 €	66 600,00 €	57 300,00 €
Autres produits gestion courante	4 010,00 €	8 600,00 €	5 000,00 €
Autre recettes diverses		994,49 €	1 700,76 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>679 510,00 €</b>	<b>466 694,49 €</b>	<b>577 337,00 €</b>
<b>BUDGET INVESTISSEMENT DEPENSES</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisé 2024</b>	<b>Budget 2025</b>
Solde d'investissement reporté	- €		111 203,44 €
Remboursement d'emprunts	37 000,00 €	36 638,34 €	37 000,56 €
Immobilisations corporelles	321 700,00 €	147 785,36 €	280 700,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>358 700,00 €</b>	<b>184 423,70 €</b>	<b>428 904,00 €</b>
<b>BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisé 2024</b>	<b>Budget 2025</b>
Solde d'investissement reporté	12 146,00 €		- €
Virement section de fonctionnement	60 250,00 €		13 500,00 €
Dotations fonds divers et réserves	15 303,00 €	17 370,00 €	252 204,00 €
Subventions d'investissement	135 000,00 €	38 195,00 €	107 200,00 €
Autres recettes			
Opération d'ordre	6 001,00 €	5 509,10 €	6 000,00 €
Emprunt	130 000,00 €	- €	50 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>358 700,00 €</b>	<b>61 074,10 €</b>	<b>428 904,00 €</b>

# Elections municipales 2026

> 15 et 22 mars 2026

Les listes devront être enregistrées en Préfecture **avant le 26 février à 18h.**

⇒ **Attention la réforme du mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants (Le village de Pallud est concerné) va profondément bouleverser les habitudes des candidats et des électeurs.**

Le conseil municipal des communes de moins de 1000 habitants sera élu selon les mêmes modalités que celui des autres communes. Il faudra présenter une liste strictement paritaire (un homme/une femme ou une femme/un homme en alternance), et il n'y aura plus de possibilité de panachage. Jusqu'à ce scrutin, il était possible de rayer ou de rajouter des noms sur le bulletin de vote. À partir de mars prochain, cette pratique sera proscrite. C'est l'un des aspects les plus importants de cette réforme, qu'il faudra absolument bien comprendre.

⇒ **Lorsqu'un nom sera rayé ou ajouté sur le bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul.**

Concernant les résultats, si plusieurs listes se présentent, la répartition des sièges se fera sur la base d'une « prime majoritaire » de 50 % : la liste arrivée en tête obtient automatiquement la moitié des sièges au conseil municipal. La seconde moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes, y compris celle qui est arrivée en tête. Puis les sièges éventuellement restants sont répartis selon la méthode de la plus forte moyenne.



*Photographies - Mairie de Pallud ©Florence CODECCO*

# Four à pain

Le four à pain utilisé actuellement donne toute satisfaction et connaît un réel succès mérité, mais malheureusement ne permet pas d'assurer les diverses manifestations en toute sécurité. Son emplacement en bordure de la route départementale avec une circulation routière de plus en plus importante présente un réel danger. Pour éviter qu'une manifestation se termine en drame, la municipalité a décidé de construire un nouveau four à pain. Son emplacement permettra d'utiliser la salle communale en cas de mauvais temps. Le montant des travaux s'élève à 65 000 € (HT) avec 42 100 € de subvention. 23 600 € de l'état et 18 500 € du département. Nous les remercions vivement. Les travaux devraient être terminés courant février.



## Ingrédients pour 2 personnes

1 œuf entier  
10g de sucre  
15g de maïzena  
300ml de lait  
2 graines de cardamome  
1 c. à café de zestes d'agrumes  
(citron ou orange selon votre goût)

## Flan pâtissier

Cardamome et zestes d'agrumes

### Préparation

1. Préchauffer le four à 180°C (Th.6).
2. Battre l'œuf en omelette, y ajouter le sucre. Fouettant jusqu'à ce que le mélange devienne mousseux. Incorporer la maïzena. Mélanger à nouveau.
3. Porter le lait à ébullition avec les graines de cardamome écrasées et les zestes. Couper le feu, laisser infuser 10 min puis passer au chinois.
4. Verser le lait sur le mélange à base d'œuf en fouettant constamment.
5. Répartir dans des ramequins et faire cuire au four au bain-marie 20 min.

Laisser refroidir et déguster



Mairie de Pallud ©Florence CODECCO



Mairie de Pallud ©Florence CODECCO



Mairie de Pallud ©Florence CODECCO



Mairie de Pallud ©Florence CODECCO



Mairie de Pallud ©Florence CODECCO



Mairie de Pallud ©Florence CODECCO



Mairie de Pallud ©Florence CODECCO



Mairie de Pallud ©Florence CODECCO

# Etat civil

## Naissances :

BOISSEAU Léon né le 24/01/2025  
 TARDY Gabriella née le 15/04/2025  
 TARDY Chiara née le 15/04/2025  
 UNAL Paulin né le 25/05/2025  
 GALLET Gabin né le 11/06/2025  
 PERRIN Martin né le 20/06/2025  
 LATOUR Lilou née le 17/07/2025



## Mariages :

Le 09/05/2025  
 MARIIS Antoine et DUTRIEUX Laetitia  
 Le 31/05/2025  
 FRANCOIS Quentin et BALLEST Camille  
 Le 28/06/2025  
 CHASTANG René et GOURAUD-VOSIN Nathalie  
 Le 16/08/2025  
 GONDRE François et SICARDI Emilie



## Décès :

BOISSEAU Léon le 28/01/2025  
 ROSSET-LANCHET Jérôme le 24/02/25  
 FAVRE Georges l 17/03/25  
 CHARLES Hélène le 31/08/25  
 LALLIER-GOLLET Aimé le 10/09/25  
 CHIAVARINI Jeanne le 05/11/25  
 CHARLES Marcel le 18/11/25



# L'agenda

> 9 janvier • Salle des fêtes  
 Vœux du Maire  
 > 15 janvier  
 Vente d'agrumes  
 > 8 Février • Salle des fêtes  
 Repas des aînés  
 > 15 et 22 mars  
 Elections  
 > 29 mars  
 Vente à emporter  
 > 30 mai  
 Four à pain  
 > 27 juin  
 Kermesse de l'école  
 \*\*\*\*\*  
 Comité des fêtes  
 Alain Bornand : 06 58 02 28 79



## PANIER GOURMANDS UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ !

## Tarifs location de la salle communale

A compter du 1er janvier 2025 les tarifs de location de la salle communale évoluent avec un seul tarif pour le weekend.

TARIFS 2025	2 jours	Année	Année
		1 fois Par semaine	2 fois Par semaine
Dépôt de garantie		750,00 €	
Associations communales (sans droits d'entrée)		Gratuit	
Associations communales (avec droits d'entrée)	250,00 €		
1ère manifestation gratuite (par année civile)			
Habitants de la commune	250.00 €		
Associations et particuliers extérieurs, entreprise et autres organismes	420.00 €	500.00 €	750.00 €
Pénalité pour ménage non effectué ou négligé		300,00 €	
Chèque établi à l'ordre du Trésor Public			

## 48 COLIS DE NOËL

C'est avec un grand bonheur que les membres du conseil municipal ont visité, comme chaque année, les personnes à partir de 80 ans, pour leur remettre un petit colis garni de friandises en cette fin d'année 2025. C'est l'occasion de rendre visite, se rencontrer, discuter et prendre des nouvelles, d'échanger sur les besoins d'accompagnement.

Mairie : 2 Route de la Biolle · 73200 PALLUD · 04 79 32 09 50 · mairie@pallud.fr · www.pallud.fr / Secrétariat : Les mardis et vendredis de 14h à 19h / Permanence des élus : Les mardis et vendredis de 18h à 19h / Responsable de la publication : James Dunand-Sauthier / Conception : Florence Codecco / Edité en 370 exemplaires / Siège Mairie de Pallud / Rejoignez-nous sur : www.pallud.fr - https://www.facebook.com/mairiedepallud - Inscrivez-vous à Pallud Actus : https://pallud.fr/vie-communale/inscription-pallud-actualites/